

Monsieur le Président du Département du Rhône
Madame la Vice-Présidente du Département du Rhône déléguée à la Culture
Madame la Directrice de la Médiathèque départementale du Rhône
Monsieur le Conseiller Régional
Madame la Conseillère Régionale
Chers collègues Maires
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux,
Mesdames les coprésidentes de la Médiathèque « La Cour à la Page »
Madame la Présidente du « Comité d'Animation Saint Laurentais »
Madame la Présidente de l'Union des Commerçants « L'UCALES »
Mesdames et Messieurs, chers amis

C'est avec beaucoup de bonheur que nous inaugurons cet après-midi, le Pôle Culturel Municipal et le local commercial communal. Et oui, nous y sommes, à la concrétisation de ces beaux projets tant attendus par notre population. Les Elus du Conseil Municipal peuvent être fiers de leur travail et du résultat obtenu. La réalisation de tout cela n'a pas été, un long fleuve tranquille, loin de là, mais nous y sommes arrivés. Il a fallu passer plusieurs étapes, depuis la démolition du tènement d'origine jusqu'à la construction de l'immeuble « Le Cour Denis », où se sont installés à l'étage : la médiathèque « La Cour à la Page » et l'Espace Patrimoine du « Comité d'Animation Saint Laurentais », et au rez-de-chaussée : ce magnifique commerce « La Sabotine ».

Pour se faire, en 2021 nous avons sollicité l'EPORA (Etablissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) pour nous accompagner dans la démarche, pour la réhabilitation du tènement bâti de la propriété Sarrazin, avec l'acquisition de la parcelle, la démolition du bâtiment existant et la remise en état du terrain. Ensuite nous sommes partis à la recherche d'un investisseur privé. Et rapidement la société « ARB Promotion immobilière des Monts du Lyonnais » s'est proposée pour construire un immeuble sur le site, avec huit appartements accession à la propriété et donc, avec la possibilité d'y installer le Pôle Culturel et le local commercial qui ont été ensuite vendus en V.E.F.A. (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement), à la Commune de Saint Laurent. Et là je tiens à remercier très sincèrement Alain BADOIL et toute son équipe d'ARB, ainsi que Michel MEUNIER, architecte du Cabinet AEXCO, pour avoir conçu, construit et mené ce projet de main de maître. Ce partenariat promoteurs privés – collectivités a démontré une nouvelle fois la pertinence de cette association, qui sans elle, ne nous aurait certainement pas permis, de réaliser un tel projet. Je rappelle que nous avons déjà établi un partenariat avec la société « Prodexia » lors de la construction de l'immeuble « Les Jardins de Périne » et de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Enfin, la Commune est dotée d'un équipement où la culture y a toute sa place. Notre nouveau Pôle Culturel Municipal, dispose aujourd'hui de locaux spacieux (260m²), agréables et adaptés, dans une ambiance conviviale. Ce lieu de la Culture mais aussi de l'histoire Saint Laurentaise, situé en centre-Bourg, est pour notre population, un endroit d'échanges, de souvenirs et de la mémoire.

Pour ce qui concerne la médiathèque, « La Cour à la Page » les lecteurs et les enfants des écoles y trouvent un choix varié de livres, de documents numériques et d'animations. Et là, je voudrais remercier les co-Présidentes Marie-Jo DELORME et Nicole DEROZARD ainsi que leur équipe de bénévoles, qui animent quotidiennement cette bibliothèque. Ils ont bien-sûr contribué activement à la réalisation de cet espace, qui maintenant accueille un grand nombre de lecteurs avec une activité plus importante qu'auparavant. Et là, le Conseil Municipal réfléchit actuellement sur les possibilités d'accompagner l'association dans la gestion et l'animation, en mettant à disposition une animatrice, ce qui permettrait de soulager le travail de ces bénévoles.

Pour ce qui concerne L'Espace Patrimoine, le « Comité d'Animation Saint Laurentais », est en charge de la présentation de l'histoire de Saint Laurent dans cet espace. Je remercie très sincèrement, la Présidente Ginette DECULTIEUX et toute son équipe de bénévoles qui animent quotidiennement ce lieu. Ce musée virtuel pourra proposer diverses animations, expositions et projections relatives à la vie du village, des associations et bien sûr du patrimoine depuis l'époque romaine jusqu'à ce jour. Afin de compléter l'information présentée, le groupe pourra être élargi à des membres, représentants la vie associative et économique.

La 1^{ère} inauguration a été celle du local commercial « La Sabotine ». Et là je voudrais remercier et féliciter Audrey DESVIGNES pour avoir investi sur Saint Laurent et installé ce magnifique magasin de chaussures. Une activité que nous n'avions pas sur la Commune. En 2022 nous nous sommes rencontrés pour voir ensemble ces possibilités d'installation dans ce nouveau local commercial communal, et de suite, j'ai cru en elle, et aujourd'hui je ne le regrette pas. Elle a beaucoup investi financièrement et nous l'avons accompagnée et orientée vers la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'attribution ensuite, d'aides financières de ces deux collectivités. Je souhaite à Audrey vraiment beaucoup d'activité pendant de longues années, dans ce commerce qu'elle conduit avec passion et compétence.

Cette nouvelle opération d'installation d'un commerçant dynamise encore plus notre centre bourg. Tout cela est le fruit de la politique menée, depuis de nombreuses années en faveur du commerce local, par le Conseil Municipal, et les municipalités précédentes. Il faut savoir que nous comptons dans le village, 35 commerces et services ayant pignon sur rue. C'est assez remarquable pour une commune comme la nôtre. D'autre part, je suis en contact, actuellement pour l'installation de deux nouvelles activités et l'extension d'une autre. Je voudrais souligner aussi que la Commune est propriétaire de 65 à 70% du foncier commercial. Ce qui nous permet entre autres, d'appliquer à nos locataires, des loyers modérés.

Je vais maintenant vous parler de budget qui se monte à : 1 128 862.69€ TTC

Réparti comme suit :

Pour les dépenses : Opération EPORA (acquisition tènement- démolition) : 292 711.28€ TTC, Acquisition en VEFA : 729 428.00€ TTC, Sécurité incendie et petit matériel : 1 568.02€ TTC, Mobilier Pôle Culturel Municipal : 105 155.39€ TTC

Pour les recettes : Subvention Département du Rhône sur l'équipement et mobilier : 50 000.00€, Fonds de Compensation de la TVA : 185 144.77€, Emprunt opération EPORA : 250 000.00€, Emprunt acquisition en VEFA : 300 000.00€, Fonds propres : 343 717.92€.

A ces recettes, il faut rajouter le montant des loyers versés chaque mois, par Sabotine.

Je remercie le Département du Rhône et son Président pour l'attribution de cette subvention, pour le mobilier et l'équipement du Pôle Culturel Municipal. Je remercie aussi la Région Auvergne Rhône- Alpes et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour l'aide financière apportée à Audrey. Par contre vous pouvez constater que l'Etat, à travers la DETR, n'est pas présent dans le financement de cette opération, et je le déplore. Pourtant une subvention importante nous était promise depuis trois ans maintenant, et elle nous a été supprimée en 2024, pour quelle raison ? Je ne le sais toujours pas. Mais sachez que nos fonds propres issus de nos ventes immobilières ont permis d'équilibrer tout cela.

Voilà je termine mes propos, et je vous remercie tous pour votre présence, vous êtes venus nombreux, ici dans ce bel espace. Et sachez que les Elus du Conseil Municipal et moi-même, avons toujours la même énergie pour développer notre belle Commune de Saint-Laurent, où il fait bon vivre !

« Je vous remercie de votre attention »

A SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET

Le 12 Avril 2025

Inauguration du Pôle Culturel Municipal
Et du local commercial communal « La Sabotine »

Pierre **VARLIETTE**
Maire